



Une croissance de l'emploi localisée en périphérie des plus grands pôles urbains

En 2012, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 2 124 000 emplois, salariés et non salariés, fortement concentrés dans les grands pôles urbains. L'espace périurbain, sous influence de ces grands pôles, regroupe plus d'emplois dans la région qu'en France de province. L'ensemble des grandes aires urbaines rassemble 82,5 % des emplois du Grand Est, contre 80,6 % au niveau national.

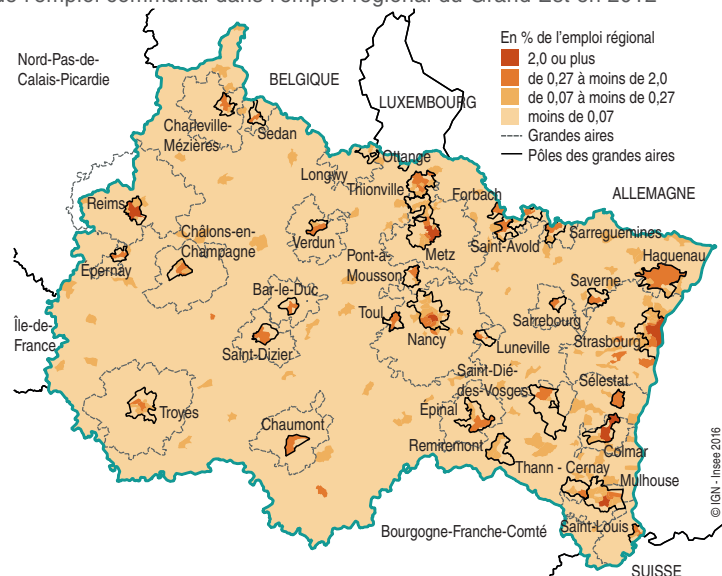
En trente ans, la répartition spatiale de l'emploi, comme celle de la population, a évolué : la croissance de l'emploi est avant tout portée par les banlieues et les couronnes des grands pôles. Trois grandes zones économiquement dynamiques se dessinent autour des cinq très grandes aires régionales. La plus étendue est localisée à l'est de la région et couvre la quasi-totalité des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Elle bénéficie notamment de l'important développement de la capitale strasbourgeoise. La deuxième zone de dynamisme, au centre, englobe les pôles de Metz, Nancy et Verdun. La dernière, à l'ouest de la région, s'articule autour des pôles de Reims et Châlons-en-Champagne, et se prolonge au sud à la limite avec l'Île-de-France. La croissance se diffuse par contre faiblement autour de Bar-le-Duc, Chaumont et dans l'ouest des Vosges.

Audrey Isel, Christiane Kuhn, Insee

En 2012, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 5 549 000 habitants et 2 124 100 emplois, salariés et non salariés. Depuis 1982, elle a gagné 323 200 habitants et 158 700 emplois. Elle fait partie des régions françaises les moins dynamiques tant en termes d'emploi que de population, avec la Bourgogne-Franche-Comté et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Le Grand Est rassemble désormais 8,8 % de la population de France métropolitaine et 8,3 % de son emploi, contre respectivement 9,6 % et 9,2 % trente ans plus tôt. Le Bas-Rhin est le seul département de la région à peser un peu plus dans l'emploi national, en lien avec la croissance de la métropole strasbourgeoise.

1 Concentration des emplois dans les grands pôles urbains

Part de l'emploi communal dans l'emploi régional du Grand Est en 2012



Une forte polarisation de l'emploi

Comme en moyenne nationale, l'emploi régional est majoritairement localisé

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire.

dans les grands pôles urbains (figure 1). La géographie de l'emploi dans le Grand Est est ainsi largement adossée à la localisation de ses grandes villes où les compétences et les débouchés nécessaires au développement des plus grandes entreprises sont davantage présents. Comme au niveau national, l'emploi régional est plus concentré que la population.

Capitale régionale et européenne, la ville de Strasbourg regroupe 7,5 % des emplois exercés dans le Grand Est en 2012 et 4,9 % des habitants de la région. Le pôle urbain qu'elle constitue avec les communes de sa proche banlieue (source et définitions) concentre à lui seul 11,0 % de l'emploi régional. Chacun des pôles de Nancy et de Metz en regroupent 6,5 %, et ceux de Reims et de Mulhouse, 4,9 %. En 2012, ces cinq grands pôles rassemblent ainsi 33,9 % des emplois et 26,7 % des habitants de la région.

Au-delà de ces cinq principales agglomérations, la région compte 28 pôles de plus de 10 000 emplois répartis sur son territoire. L'ensemble de l'espace formé par ces 33 grands pôles urbains concentre 61,5 % de l'emploi régional, pour 48,6 % de la population (figure 2). L'espace constitué des grands pôles de France de province regroupe encore davantage d'emplois (63,4 %) et de population (51,4 %).

Davantage d'emplois dans le périurbain

L'influence des grands pôles urbains s'étend sur de nombreuses communes aux alentours, qui constituent l'espace périurbain. Il est composé non seulement des communes les plus liées aux grands pôles formant leurs couronnes et délimitant les grandes aires urbaines, mais également de

2 Les trois quarts des emplois de la région se trouvent dans les grandes aires urbaines

Effectifs et structure de l'emploi et de la population dans le Grand Est et en France de province en 2012

	Grand Est		France de province	
	Effectifs	Structure (%)	Structure (%)	
	Emploi	Population	Emploi	Population
Espace des grandes aires (1+2+3)	1 752 300	4 441 300	82,5	80,0
Grandes aires (1+2)	1 594 600	3 823 800	75,1	68,9
Grands pôles (1)	1 305 900	2 695 700	61,5	48,6
- Villes centres	869 900	1 518 700	41,0	27,4
- Banlieues	436 000	1 177 000	20,5	21,2
Couronnes des grands pôles (2)	288 700	1 128 100	13,6	20,3
Communes multipolarisées (3)	157 800	617 400	7,4	11,1
Espace des autres aires	214 100	477 400	10,1	8,6
Moyennes aires	83 000	204 700	3,9	3,7
Petites aires	131 100	272 700	6,2	4,9
Espace hors aires	157 600	630 300	7,4	11,4
Autres communes multipolarisées	73 600	371 200	3,5	6,7
Communes isolées	84 100	259 200	4,0	4,7
Ensemble des communes	2 124 100	5 549 000	100,0	100,0

Note : en raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des composantes.

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire.

celles qui se trouvent au-delà et qui sont attirées par plusieurs grands pôles. Ces dernières sont qualifiées de communes multipolarisées. Elles concentrent sensiblement plus d'emplois dans le Grand Est qu'en France de province. En 2012, l'ensemble de l'espace périurbain rassemble 21,0 % de l'emploi régional, contre 17,2 % en France de province. Il compense ainsi le déficit d'emplois recensés dans le Grand Est au sein des grands pôles : l'espace des grandes aires regroupe au total plus d'emplois au niveau régional qu'au niveau national (82,5 % contre 80,6 %).

Avec un emploi sur dix, l'espace des autres aires urbaines rassemble presque autant d'emplois dans le Grand Est qu'en France de province. Le reste du territoire, qualifié d'espace hors aires, offre moins d'emplois dans le Grand Est qu'au niveau national (7,4 % contre 9,0 %).

La croissance de l'emploi localisée dans l'espace des grandes aires

En trente ans, la répartition de l'emploi au sein des territoires, comme celle de la population, s'est modifiée au détriment des espaces hors des grandes aires urbaines (figure 3). En 2012, 75,1 % de l'emploi du Grand Est est localisé dans les grandes aires, soit 2,4 points de plus qu'en 1982. Sur la même période, la part de la population résidente y est passée de 67,8 % à 68,9%.

Cette progression de l'emploi est avant tout portée par les banlieues et les couronnes des grands pôles. Entre 1982 et 2012, l'emploi dans le Grand Est augmente de 0,1 % en moyenne chaque année dans les villes-centres des grandes aires, contre +0,6 % dans les banlieues et +0,8 % dans les couronnes. Ce phénomène de desserrement des villes-centres s'inscrit dans la tendance nationale. En proche périphérie des grandes aires urbaines, l'emploi au sein des communes multipolarisées est encore dynamique, avec une croissance annuelle égale à la moyenne régionale (+0,3 %) sur la période.

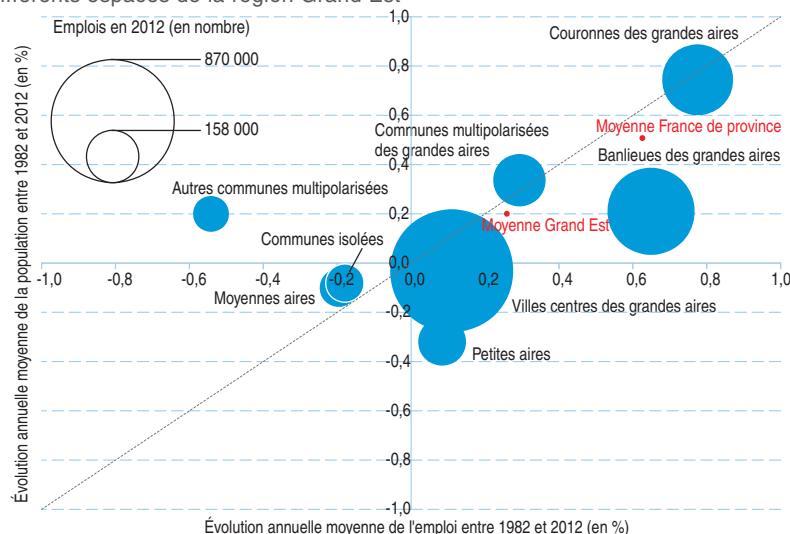
Par ailleurs, les espaces plus éloignés des grandes aires urbaines ne bénéficient plus de ces effets d'entraînement. Depuis trente ans, l'espace hors des aires urbaines et celui des aires de taille moyenne perdent des emplois. Seules les petites aires urbaines parviennent à maintenir leur niveau d'emploi.

Des très grandes aires plus dynamiques

Alors que l'espace des grandes aires concentre la croissance de l'emploi dans le Grand Est, les cinq très grandes aires urbaines de la région, que sont celles de Strasbourg, Nancy, Metz, Reims et Mulhouse, se révèlent encore plus dynamiques. Entre 1982 et 2012, l'emploi progresse en moyenne de +0,6 % par an dans l'ensemble

3 Vers une logique de desserrement des centres

Effectifs 2012 de l'emploi et évolution entre 1982 et 2012 de l'emploi et de la population des différents espaces de la région Grand Est



Lecture : Entre 1982 et 2012, l'emploi dans les couronnes des grandes aires augmente de 0,7 % en moyenne par an. Sur la même période, leur population est en hausse de 0,8 % en moyenne par an.

Champ : Région Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2012, exploitations complémentaires.

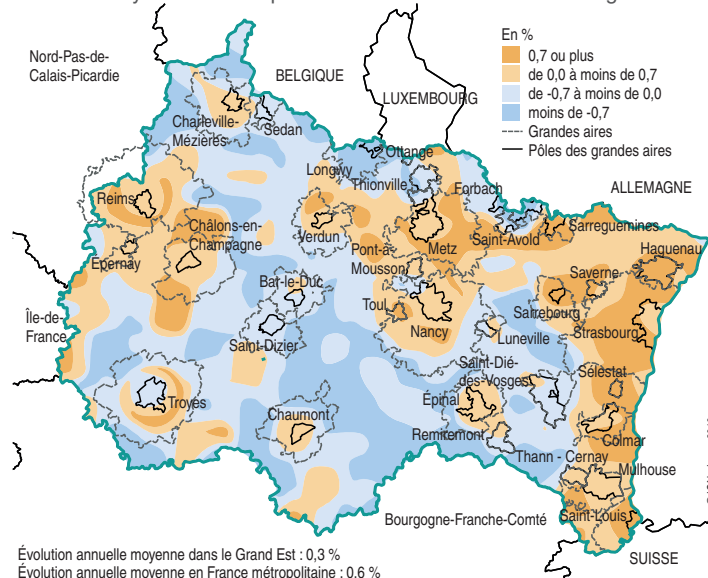
constitué de ces cinq territoires (contre + 0,4 % dans l'ensemble de l'espace des grandes aires). Le poids de ces très grandes aires dans l'emploi régional a ainsi augmenté de 3,8 points en trente ans, pour atteindre 43,7 % en 2012 (et 39,3 % de la population, soit une hausse de 2,4 points depuis 1982). Le phénomène de périurbanisation de l'emploi y est particulièrement marqué. Les couronnes de ces cinq très grands pôles gagnent en effet 1,1 % d'emplois supplémentaires chaque année, leurs banlieues 0,8 %, tandis que les villes-centres en comptent 0,2 % de plus.

L'aire urbaine de Strasbourg est la plus dynamique de la région : + 0,9 % d'emplois chaque année depuis trente ans. Bien que sa ville-centre affiche une croissance supérieure à la moyenne régionale (+ 0,3 %), son développement économique repose largement sur la vigueur de sa banlieue et de sa couronne (respectivement + 1,7 % et + 1,3 %). Les activités de la sphère présentielle se développent en effet plus rapidement à Strasbourg, en lien avec son dynamisme démographique et le phénomène de périurbanisation (*encadré*). Dans le même temps, les activités productives résistent mieux qu'ailleurs, grâce à leur essor en périphérie de la ville-centre.

Les très grandes aires urbaines de Reims et de Metz enregistrent également une progression de l'emploi supérieure à la moyenne régionale (+ 0,6 % et + 0,5 %). La première bénéficie d'un fort développement économique dans sa banlieue (+ 1,6 %) et la seconde dans sa couronne (+ 2,1 %), là où se maintiennent leurs activités productives et où se développent le plus les activités de la sphère présentielle. Enfin, l'aire de Nancy affiche une croissance proche de la moyenne régionale (+ 0,3 %), tandis que

4 L'emploi se développe avant tout à l'est et autour des très grandes aires

Évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 1982 et 2012 dans la région Grand Est



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2012, exploitations complémentaires.

celle de Mulhouse est un peu plus en retrait (+ 0,1 %). Ces deux aires subissent un recul de l'emploi dans leur ville-centre, auquel s'ajoute une chute des emplois de la sphère productive pour Mulhouse.

Faible diffusion de la croissance autour de Bar-le-Duc, Chaumont et dans l'ouest vosgien

Dans le Grand Est, le dynamisme économique est principalement localisé autour des plus grands pôles urbains (*figure 4*). Toutefois, l'ensemble du territoire régional ne bénéficie pas de cette croissance de l'emploi : de fortes disparités existent localement. À l'est de la région, la progression de l'emploi au sein des pôles se diffuse plus largement à

l'ensemble du territoire, formant la zone de dynamisme économique la plus étendue. Au centre de la région, l'emploi progresse autour des pôles de Metz et de Nancy, jusqu'à celui de Verdun. Ces espaces de l'est et du centre de la région bénéficient aussi de la proximité de territoires frontaliers relativement dynamiques. Enfin, une zone à l'ouest de la région présente également une importante progression de l'emploi. Elle s'articule autour des pôles de Reims et de Châlons-en-Champagne, et se prolonge au sud à la limite de l'Île-de-France.

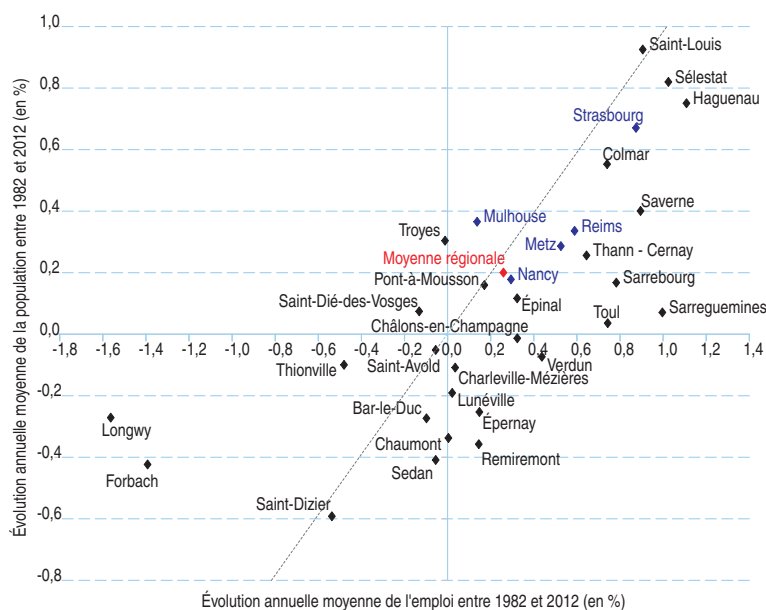
Parmi les dix départements qui composent la région Grand Est, la moitié affiche une évolution positive de l'emploi entre 1982 et 2012. Avec une croissance annuelle moyenne de + 0,9 %, le Bas-Rhin est le plus dynamique, grâce à l'important développement de l'aire urbaine de Strasbourg. L'emploi progresse de 0,4 % chaque année dans le Haut-Rhin et dans la Marne, de + 0,2 % en Moselle et de + 0,1 % en Meurthe-et-Moselle. À l'inverse, les départements de la Haute-Marne et des Vosges perdent en moyenne 0,3 % de leurs emplois chaque année depuis trente ans, davantage que dans les Ardennes (- 0,2 %).

Développement économique et démographique vont de pair à long terme

Sur longue période, la croissance des marchés locaux du travail apparaît sensiblement liée à celle de leur population. Les territoires les plus dynamiques sur le plan démographique le sont également le plus souvent sur le plan économique, à l'image des grandes aires urbaines alsaciennes (*figure 5*). À l'inverse, les aires qui perdent le plus d'habitants apparaissent économiquement affaiblies, voire en déclin (Forbach, Longwy ou Saint-Dizier...). Entre 2007 et 2012, dans un contexte économique morose qui a débuté avec la crise

5 Les évolutions de l'emploi sont en lien avec celles de la population

Évolution de l'emploi et de la population des grandes aires urbaines de la région Grand Est entre 1982 et 2012



Lecture : Entre 1982 et 2012, l'emploi de la grande aire urbaine de Strasbourg augmente de 0,9 % en moyenne par an. Sur la même période, sa population est en hausse de 0,7 % en moyenne par an.

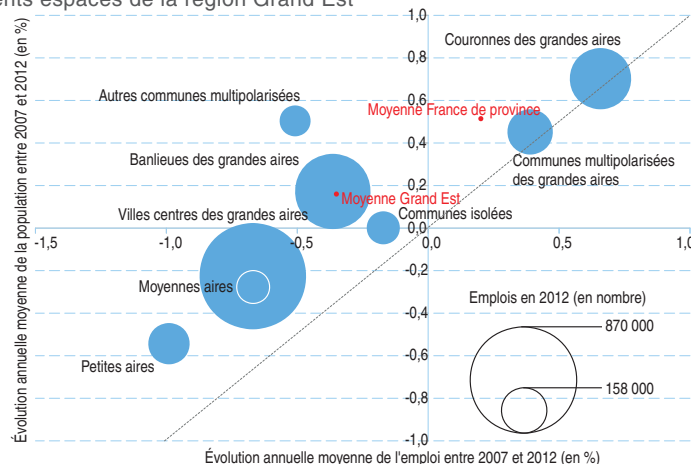
Champ : Les 33 grandes aires urbaines de la région Grand Est, dont les 5 très grandes en bleu.

Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2012, exploitations complémentaires.

financière puis économique mondiale de 2008, la région Grand Est perd plus d'emplois qu'elle n'en crée : - 0,3 % par an en moyenne sur la période, contre + 0,2 % en France de province. Les mouvements de la population liés à la périurbanisation s'accompagnent d'un développement de l'emploi dans ces territoires. Les couronnes des grandes aires parviennent ainsi à maintenir leur dynamisme de longue période (+ 0,7 % dans la région), tandis que les communes multipolarisées créent un peu plus d'emplois (+ 0,4 %) (figure 6). En revanche, dans les villes-centres des grandes aires, des pertes d'emplois record sont enregistrées entre 2007 et 2012 (- 0,7 % par an en moyenne), sous l'effet conjugué d'importantes suppressions de postes dans la sphère productive et d'un recul des activités de la sphère présentielle. ■

6 Seul l'espace périurbain crée des emplois sur période récente

Effectifs 2012 de l'emploi et évolution entre 2007 et 2012 de l'emploi et de la population des différents espaces de la région Grand Est



Lecture : Entre 2007 et 2012, l'emploi dans les couronnes des grandes aires et leur population augmentent de 0,7 % en moyenne par an. Champ : Région Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, exploitations complémentaires.

La croissance de l'emploi repose sur la sphère présentielle

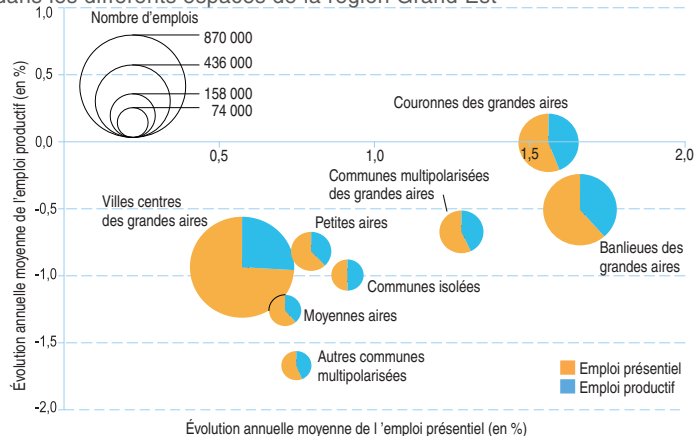
Pour comprendre notamment les logiques de spatialisation des activités, de concentration et de déconcentration de l'emploi, il est possible de se référer à une partition de l'économie en deux sphères. La première, qualifiée de présentielle, regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services à destination de la population ou des touristes présents dans la zone. La deuxième sphère, dite productive, rassemble les activités qui créent des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de service tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Depuis trente ans, la croissance de l'emploi, régional comme national, ne repose globalement que sur la sphère présentielle. Cette croissance est toutefois moins soutenue dans le Grand Est qu'en France de province : + 0,9 % en moyenne chaque année, contre + 1,3 %. De plus, le recul annuel moyen de l'emploi dans la sphère productive est deux fois plus marqué dans la région, à - 0,7 %.

À l'échelle des territoires, le développement des activités préSENTIELLES se concentre avant tout dans les banlieues des grandes aires et dans leur espace périurbain (figure 7). Ces activités, par nature plus proches des lieux d'habitation, suivent en partie les mouvements de périurbanisation de la population. Dans le même temps, ces territoires limitent la perte de leurs emplois productifs, bien que proportionnellement très nombreux. Ce sont les territoires situés hors de l'espace des grandes aires urbaines qui ont payé le plus lourd tribut aux destructions d'emplois dans la sphère productive.

7 Développement de l'emploi présentiel dans les banlieues des grandes aires et dans l'espace périurbain

Nombre d'emplois en 2012 et évolution de l'emploi entre 1982 et 2012 dans les différents espaces de la région Grand Est



Lecture : Les villes-centres des grandes aires rassemblent 870 000 emplois, dont 645 000 relèvent de la sphère présentielle. Entre 1982 et 2012, l'emploi présentiel des villes-centres des grandes aires augmente de 0,6 % en moyenne par an.

Champ : Région Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2012, exploitations complémentaires.

Source et définitions

Cette étude s'appuie sur les résultats des recensements de la population de 1982, 2007 et 2012. Elle est réalisée à géographie constante, en utilisant le zonage en aires urbaines de 2010. Selon ce découpage, une **aire** est composée d'un **pôle**, qui est constitué d'une **ville-centre** et de sa **banlieue** lorsqu'il est assez grand, ainsi que d'une **couronne** le plus souvent. La couronne correspond aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. On distingue les **grandes aires** urbaines, basées sur des pôles d'au moins 10 000 emplois, les **moyennes aires**, basées sur des pôles de 5 000 à moins de 10 000 emplois, et les **petites aires**, basées sur des pôles de 1 500 à 5 000 emplois. La région Grand Est compte 96 aires urbaines, dont 33 grandes (et 5 très grandes de plus de 100 000 emplois). Bien que situées hors des aires, les **communes multipolarisées des grandes aires** urbaines rassemblent une population en emploi particulièrement attirée par ces grandes aires : au moins 40 % de leurs actifs occupés travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les **autres communes multipolarisées** sont celles situées hors de l'espace des grandes aires, mais pour lesquelles au moins 40 % de leur population ayant un emploi travaille dans plusieurs aires (petites, moyennes ou grandes). Enfin, les **communes isolées** hors influence des pôles n'appartiennent pas à une aire et ne sont pas multipolarisées.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- C. Challand et A. Isel, « Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie », *Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine* n°6, mars 2016.
- L. Auzet et T. Vauléon, « Une répartition plus homogène de l'emploi en Bretagne », *Insee Analyses Bretagne* n°33, février 2016.
- J. Creusat et H. Morel-Chevillet, « La hiérarchie des villes en France métropolitaine sur trente ans : stabilité globale et reclassements », Dossier de l'Insee Références « La France et ses territoires, édition 2015 », janvier 2014.

